



Edition spéciale N°2 - 18 janvier 2021

Meilleurs vœux 2021

Cette année, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire qui devait se dérouler à la Salle des Fêtes le vendredi 22 janvier ne pourra pas se tenir pour respecter les consignes sanitaires mais souhaitant, malgré tout, garder ce moment de communication particulier entre le conseil municipal et la population, je vous propose cette lettre qui est adressée à tous les Hauterivois et dont la teneur reprend la trame du traditionnel discours que je prononce à cette occasion.

Chères Hauterivoises,
Chers Hauterivois,

Au nom de tout le Conseil Municipal, je vous présente, ainsi qu'à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers, tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets pour 2021 en dépit des difficultés auxquelles nous sommes confrontés avec cette pandémie mondiale provoquée par ce coronavirus responsable de la maladie baptisée COVID 19 et en ayant une pensée pour toutes les victimes innocentes de l'obscurantisme des barbares islamistes guidés par la haine, très éloignée des préceptes de l'Islam (Gardons-nous de tout amalgame).

L'année 2020 se termine et "*Et c'est pas dommage !*", réflexion souvent entendue et très juste qui traduit l'état d'esprit dans lequel la plupart d'entre nous se trouvent. C'est une année avec très peu d'animations, sans repas festifs, sans moments conviviaux. Seuls éléments positifs : le

comportement responsable de la grande majorité de la population qui a suivi les consignes sanitaires pour éviter la propagation trop rapide de la maladie et ainsi éviter l'engorgement des hôpitaux et la prise de conscience par tous des valeurs de solidarité et de dévouement auprès des plus fragiles.

Il me faut remercier les bénévoles et professionnels qui ont œuvré à maintenir le lien social au sein de notre commune pendant le confinement : personnels de santé, structures d'aide à la personne, services publics, membres de notre sécurité (sapeurs-pompiers et gendarmes), commerçants et artisans, voisins bienveillants, nos services administratif et technique, les élus, celles et ceux qui ont confectionné et/ou distribué des masques, qui ont porté des courses aux anciens, etc.

J'adresse mes félicitations à tous les enseignants pour avoir maintenu les cours à distance

pendant la période de fermeture des écoles et, depuis leur réouverture, d'assurer, avec le personnel communal affecté à l'encadrement des activités scolaires et périscolaires, l'accueil des élèves dans les meilleures conditions possibles et dans le respect des consignes sanitaires.

Je souhaiterais rappeler aux bénévoles associatifs, vous qui êtes réduits à l'inactivité depuis de nombreux mois que vous gardiez votre motivation pour les jours meilleurs en 2021. Votre engagement au service de la population est capital et irremplaçable

L'année 2020 aura aussi été celle de l'élection des conseillers municipaux. Perturbée par le confinement, la mise en place de l'exécutif de la commune n'a pu se faire que le 26 mai. C'est dans ce contexte inédit que j'ai été réélu Maire de Hauterive, grâce à la confiance que vous avez accordée par vos suffrages à la liste que je conduisais dont 12 de ses membres sont maintenant

conseillers municipaux pour les 6 années à venir parmi lesquels Mme Claudine CAUCHARD et Mrs Daniel JOURDAN et Serge DELABRE sont mes adjoints et Mme Marilyne MORGAND, conseillère déléguée à l'information et à la communication et déléguée communautaire devenue Vice-Présidente à Vichy Communauté en charge de la protection et de la valorisation du patrimoine historique et des paysages.

Ils seront les élus de tous les habitants de la commune dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance, ils feront tout pour tenir les engagements pris au cours de la campagne électorale mais aussi pour que, au sein du Conseil Municipal, ait lieu un débat démocratique associant les 3 élus issus de la liste d'opposition "Hauterive pour un avenir meilleur". Et je suis en mesure de dire que toutes les décisions prises par ce nouveau Conseil Municipal l'ont été en dehors de tout esprit partisan, toujours dans la recherche de l'intérêt public et dans le but de faire progresser notre collectivité dans le sens de l'amélioration du cadre de vie des Hauterivois et du "vivre ensemble".

Les conditions de réunions ne facilitent pas la mise en œuvre des programmes de travaux prévus au budget primitif qui n'a pu être voté qu'au mois de juillet mais, malgré cela, nous avons travaillé à ce qu'ils se concrétisent avant la fin de l'année 2020.

Ce fut le cas pour le plus important d'entre eux en terme de coût (plus de 300 000,00 € HT), autrement dit l'aménagement de la Route de St Priest confié à la "mieux disante" des entreprises consultées, la société EIFFAGE, sous la maîtrise

d'œuvre des cabinets TRUTTMANN et LESPIAUG, travaux qui ont consisté en :

- la fabrication de 3 plateaux surélevés permettant de faire ralentir les véhicules dans les zones très urbanisées des hameaux des "Favards" et des "Caires",
- la reprise complète du réseau d'évacuation des eaux pluviales,
- la création, sur un côté de la route, d'un chemin piétonnier sécurisé et agrémenté de plantations diverses,
- le goudronnage des entrées des propriétés,
- la mise en place d'un radar pédagogique.

Je rappelle également que, après la réfection de la chaussée programmée par le Département au cours du printemps prochain, la société EIFFAGE interviendra à nouveau pour effectuer la couche de finition en résine sur les plateaux surélevés.

L'Agence Postale Communale (APC) a pu ouvrir dès le 20 juillet grâce à la diligence de tous, entreprises, employés communaux et élus, qui ont tout fait pour que les travaux d'aménagement soient achevés en un temps record à la suite de la période de confinement. Je rappelle que, depuis début mars, après la fermeture du relais-poste géré par le bar tabac "Le Cottage", Hauterive ne disposait plus de services postaux de proximité.

Il apparaît que, au vu de la fréquentation de cette APC par les hauterivois (en hausse constante au fil des mois), ce service au public correspondait à un réel besoin.

Je ne reviendrai pas sur tout ce qui a fait l'actualité de la

commune au cours de 2020, vous avez toutes les informations nécessaires dans le bulletin municipal qui vous a été distribué en fin d'année. J'ajouterais simplement que, grâce au travail et à la compétence des employés communaux, d'élus et de bénévoles, nombre de travaux pour la consolidation, la rénovation et la décoration du patrimoine communal, de même que pour l'entretien et l'embellissement des espaces publics n'aurait pu se faire sans impacter fortement les finances publiques s'il avait fallu faire appel à des prestataires de services privés.

Pour 2021, d'ores et déjà, des investissements, susceptibles d'être aidés à hauteur de 30 % de la dépense HT, sont décidés dans le cadre du plan départemental de relance :

- Pour 39 797,78 € HT :
 - ✓ les travaux d'accessibilité de la mairie et des salles polyvalentes qui consistent en une mise aux normes des toilettes, des escaliers intérieurs et extérieurs et de l'ascenseur, un renforcement des éclairages dans les lieux de passage, une meilleure signalisation d'accès aux locaux aussi bien dans le bâtiment qu'à l'extérieur, un réaménagement des parkings...
 - ✓ et, à l'école maternelle, le remplacement de 3 velux et des travaux de sécurité "incendie" aux écoles avec le remplacement de la trappe de désenfumage et l'isolation de la chaufferie de l'école maternelle,
- Pour 39 535,50 € HT, la réfection de l'impasse des

Caires et de la remise en état d'une partie de la chaussée de la Route de Fontsalive.

La Région propose aux collectivités locales, dans son propre plan de relance, des aides financières (jusqu'à 50% du montant HT) destinées à inciter les communes à commander le plus rapidement possible des travaux de bâtiments qui sont susceptibles de maintenir l'activité des entreprises locales. Là aussi, le Conseil Municipal envisage d'en faire bénéficier la commune en lançant dès que possible les travaux de sécurité "incendie" imposés, le 12 mai 2020, par la commission de sécurité que l'Inspection d'académie avait sollicitée.

Ils consistent en la mise en place d'escaliers extérieurs pour les 2 classes à l'étage et en la création d'un deuxième accès extérieur pour une des deux classes "maternelle". Ce projet est en cours d'étude par le cabinet d'architecture "Christophe Blondet" d'Abrest pour une réalisation à la fin du 1^{er} semestre.

Le programme de réfection de la rue du Parc sur lequel nous nous étions engagés avec les élus d'Abrest, est décalé d'un an car, avant d'entreprendre ce chantier, la Communauté d'Agglomération doit effectuer le remplacement du réseau d'adduction d'eau potable, très ancien et en mauvais état.

Par ailleurs, nous avons lancé une consultation pour assurer la maîtrise d'œuvre du futur lotissement dans le terrain, maintenant propriété communale, situé à côté de la résidence des "Allées du Bourg" et qui a un accès sur la rue de la Gare.

Largement relayée par le journal "La Montagne", par le site

internet de la commune et par des affichages, l'information sur l'étude, financée par Vichy Communauté et engagée par la commune pour, dans le cadre de la redynamisation du centre-bourg, construire un programme d'aménagement sur les 5 à 10 années prochaines, vous a été fournie et vous permet de vous y associer en vous demandant de donner votre avis.

J'espère que, enfin, cette année 2021, nous pourrons organiser l'inauguration des travaux de rénovation de l'église, le monument le plus emblématique et le plus prestigieux de la commune, et qui nous permettra de remercier les généreux donateurs qui ont participé à financer cette opération pour laquelle la commune n'a finalement contribué qu'à hauteur de 25 % de la dépense TTC établie aujourd'hui à 304.376,00 €.

La commune étant devenue définitivement propriétaire de la salle Farandole, nous envisageons de la réaménager en supprimant l'ancienne estrade et en démolissant son extension préfabriquée de façon à réaliser une seule et grande pièce afin d'améliorer les conditions d'accueil des associations et de leurs activités.

L'école reste notre priorité et nous sommes toujours très attentifs à ce que tous les enfants bénéficient des conditions optimales pour étudier et apprendre. Nous avons réussi, avec la mobilisation de tous, parents d'élèves, enseignants, élus,... à maintenir la sixième classe. La semaine scolaire est passée à 4 jours depuis la rentrée de septembre 2020 mais, comme auparavant avec les TAP et grâce à la mise en place d'un double service à la cantine, des

animateurs, pendant la pause méridienne entre 12h00 et 14h00, prennent en charge les élèves (sur la base du volontariat) pour pratiquer des activités périscolaires enrichissantes.

Il y aurait encore beaucoup de sujets à aborder, notamment au niveau de l'intercommunalité qui a engagé de nombreux projets économiques, touristiques et culturels dont bénéficiera notre commune et ses habitants.

L'ensemble du Conseil municipal est à votre écoute. De nombreux projets restent à construire durant notre mandat. Pour les réaliser et les faire vivre, nous comptons sur vous, Hauterivoises et Hauterivois.

En effet, ce que nous ferons bien, ou mieux, nous le ferons avec vous. Et c'est pourquoi, nous envisageons, dès que les conditions sanitaires le permettront, de faire des réunions de quartiers où vous aurez toute latitude pour vous exprimer, nous faire remonter vos doléances et vos propositions.

Espérons que cette nouvelle année nous apporte les solutions aux problèmes. Soyez prudents et patients, restez en bonne santé ainsi que tous vos êtres chers.

Au nom des conseillers municipaux, adjoints et personnel communal, je vous renouvelle mes vœux de bonne année et une bonne santé pour 2021.

Que vos projets se réalisent dans la joie et une sérénité retrouvée.

Didier Corre

Infos diverses...

"L'expo à réactions... Concertation

Notre commune s'investit, depuis quelques mois avec le soutien de Vichy Communauté, dans une démarche de reconquête de notre Centre-Bourg.

Comment vivons-nous notre Bourg-centre demain ?
Quels aménagements, équipements, commerces, services, animations y trouver ?
Comment y habiterons-nous ?

L'étude en cours va permettre de donner des éléments de réponse en construisant un programme d'aménagement, le plan-guide, qui sera la feuille de route des projets pour les 5 à 10 prochaines années.

Ce programme aura toute sa pertinence en associant au maximum les habitants et usagers du Centre-bourg.

Une première concertation "La Fontaine à idée" s'est déroulée sur la place de la Mairie, lors du marché du 3 juillet 2020 et a permis de collecter plusieurs regards, habitudes, attachements et envies auprès de la population.

Les élu(e)s et l'équipe chargée de l'étude ont avancé et reviennent vers vous pour recueillir vos réactions sur des propositions qui commencent à se préciser, à se dessiner et se mettre en images.

Malgré les contraintes sanitaires qui limitent les possibilités d'interaction pour échanger et imaginer collectivement un projet pour notre Centre-bourg, nous avons souhaité ouvrir une séquence où chacun(e) pourra donner ses préférences et ses suggestions.

Jusqu'au 29 janvier 2021, nous ouvrons une "EXPO à réactions" :

- sur la place de la mairie
- sur le site internet communal www.mairie-hauterive.fr.
- sur la page facebook : Ville de Hauterive 03.

Cette présentation est un support pour vous permettre de réagir sur différentes hypothèses de revitalisation et intentions d'aménagement.

Ici, nous ouvrons le champ des possibles !

Parlez-en autour de vous pour que le maximum de personnes puisse réagir !

A toutes et tous, MERCI, pour vos réactions et votre participation.

Marché hebdomadaire

Suite à la mise en place du couvre-feu à 18 h 00, le marché hebdomadaire du vendredi a adapté ses horaires. Les commerçants sont à votre disposition de 15 h à 17 h 30.

Covid 19 - Campagne de vaccination

Vichy Communauté et la ville de Vichy s'investissent dans la lutte contre la COVID-19, en mobilisant les communes, les professionnels de santé du territoire et l'Agence Régionale de Santé.

Un premier centre de vaccination est mis en place sur la commune de Vichy, à la Maison des associations, place de l'Hôtel de Ville. La campagne de vaccination a débuté le lundi 11 janvier pour les professionnels de santé de plus de 50 ans. Du 18 au 22 janvier, elle se poursuivra pour les personnes de **75 ans et plus**.

D'autres centres de vaccination seront mis en place à compter du 25 janvier afin d'élargir la vaccination.

Vaccination des 75 ans et plus (sur rendez-vous)

Pour prendre rendez-vous :

- Par téléphone à partir du jeudi 14 janvier. Contactez le numéro vert « VICHY SOLIDAIRE » au 0 800 70 99 99 (composez le choix 1) de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, du lundi au vendredi.
- Sur Internet : à partir du lundi 18 janvier. Plateforme en cours de déploiement.

Important : il est recommandé d'avoir consulté son médecin traitant en amont pour s'assurer qu'il n'y a aucune contre-indication médicale.

Vous souhaitez vous faire vacciner et vous avez des difficultés pour vous rendre dans un centre de vaccination, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie : 04 70 59 00 13.

L'ensemble des communes de l'agglomération sont mobilisées, et plusieurs centres de vaccination seront ouverts à compter du 25 janvier sur le territoire.

Secrétariat de Mairie & Agence Postale Communale

Pendant la période de couvre-feu à 18 h 00, les horaires d'ouverture au public restent inchangés.

*BULLETIN MUNICIPAL - EDITION SPECIALE
Janvier 2021*

*Directeur de la publication : Didier CORRE - Maire
IPNS*